

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie des vœux du CHAL

Contamine sur Arve, le 18 janvier 2019

Cérémonie des Vœux 2019 en présence de :

- **M. Didier RENAUT**, nouveau Directeur du CHAL qui a pris ses fonctions début septembre 2018
- **M. Serge SAVOINI**, Maire de Contamine sur Arve et nouveau Président du Conseil de Surveillance du CHAL depuis le 14 décembre 2018
- **M. Martial SADDIER**, Député, Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT Léman Mont-Blanc
- **MM. Christian DUPESSEY**, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo, et **Stéphane VALLI**, Maire de Bonneville, Vice-Présidents du Conseil de Surveillance du CHAL

Lors de cette cérémonie, 13 médaillés et 32 retraités sont honorés.

Cette cérémonie est aussi l'occasion pour le CHAL de présenter son bilan 2018 et ses projets pour l'année 2019.

Le Directeur du CHAL souhaite souligner quatre principales valeurs qui animent le CHAL :

L'Hospitalité, l'Excellence, l'Attractivité, le Partage.

- **L'Hospitalité** tout d'abord, au cœur de l'engagement professionnel de la communauté hospitalière du CHAL, pour assurer à tout moment et en tout lieu des conditions d'accueil et de séjours les meilleurs possibles à tous les patients et résidents.
- **L'Excellence**. Il s'agit de l'excellence des équipes médicales bien sûr, mais aussi de celle des équipes soignantes, techniques, logistiques, administratives. Cela concerne également les prises en charge des patients et résidents, la qualité des soins, des parcours et des prestations, la qualité des bâtiments, des équipements et des organisations, la performance de la gestion au service direct des missions de l'hôpital.
- **L'Attractivité**, en continuant à promouvoir des bonnes conditions de travail, en proposant des trajectoires professionnelles, en étant attentif à la qualité de vie au travail ainsi qu'à la prévention des risques psychosociaux, pour attirer et fidéliser les talents, dans tous les métiers de l'hôpital.
- **Le Partage**, c'est la relation avec les autres. Au sein du GHT Léman Mont-Blanc tout d'abord, dans une dynamique de Groupe public fort, solidaire et efficient, qui propose aux patients des parcours de soins gradués, lisibles, pérennes, sécurisés. Une relation qui est attentive aux équilibres entre chaque établissement membre. Il s'agit de continuer à prendre soin également de la relation Ville-Hôpital, en lien avec la médecine libérale et les acteurs de soins du territoire. Il s'agit aussi de bien s'articuler avec les établissements de référence et de recours de la Région.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN 2018

Une activité soutenue et une trajectoire financière maîtrisée

En 2018, comme les années précédentes, le CHAL a rempli ses missions de service public au bénéfice de l'ensemble des patients du territoire et des touristes venus encore nombreux cette année.

Les équipes du CHAL, qui rassemblent **2 000 professionnels dont près de 200 médecins**, ont fait face avec conviction, force et professionnalisme. Elles ont toute ma reconnaissance.

Même si 2018 a été marquée par un léger repli de l'activité au global, cela est à mettre en perspective avec les hausses continues et soutenues des dernières années.

35 000 séjours en hospitalisation ont été réalisés, plus de 153 000 consultations externes, près de 57 000 passages aux urgences (+3%) et 2 198 nouveau-nés (+3%) ont vu le jour à la Maternité du CHAL. Cela souligne la place qu'occupe le CHAL dans le dispositif d'offre de soins du territoire.

L'établissement a fait preuve d'agilité, a ajusté ses organisations et a adapté ses capacités en lits, a parfaitement maîtrisé ses dépenses.

Des recrutements médicaux sont intervenus en fin d'année et le rebond de l'activité s'est enclenché. En léger repli par rapport à 2017, le résultat budgétaire fin 2018 est excédentaire, ce qui est remarquable dans l'environnement régional. La situation financière du CHAL est saine et il s'agit de préserver cette trajectoire en 2019 et au-delà.

La poursuite et le lancement d'opérations de travaux : l'Extension du CHAL

Les premiers travaux d'extension du CHAL se sont poursuivis en 2018 et le nouveau Bâtiment sera livré en novembre prochain. Ces travaux, d'un montant total de 16 M€, sont entièrement autofinancés par le CHAL sans recours à l'emprunt. Ce Bâtiment de 5 niveaux, relié par galerie au bâtiment principal, sera d'une superficie de 3 500 m² ; il accueillera les consultations externes d'Ophtalmologie, l'équipe du service d'Hospitalisation à domicile, les services de Santé au travail et d'Hygiène hospitalière, les locaux des Organisations syndicales, mais aussi les services de la Trésorerie du CHAL et des locaux d'hébergement notamment pour le personnel de garde ou de remplacement.

Cette opération permet de libérer des espaces au cœur du Bâtiment principal pour poursuivre le développement des activités de Consultations et Ambulatoires.

Des développements d'activités

2018 a vu l'ouverture d'un **nouveau service de médecine au CHAL, celui de Médecine Interne**, qui va encore se développer en 2019.

Il y a aussi la **mise en place d'une expérimentation aux urgences en lien avec l'URPS et l'ARS dans l'objectif de mieux accueillir les patients qui ne nécessitent pas une prise en charge autour du plateau technique du CHAL** : un médecin libéral présent aux Urgences du lundi au vendredi de 19h30 à 22h leur propose ainsi un rendez-vous auprès d'un médecin de ville à partir de plages de consultations identifiées, évitant ainsi une attente inutile. Cette innovation a été repérée au niveau national.

Une **filière spécifique aux Urgences a été organisée pour la prise en charge plus fluide des patients âgés.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projets 2019 :

2019 sera l'année de l'instruction en lien avec l'ARS du projet d'adaptation du plateau technique du CHAL avec l'agrandissement du secteur accouchements et du laboratoire ainsi que l'acquisition pour le territoire d'une salle Hybride au sein du bloc opératoire réunissant les techniques d'imagerie de pointe et opératoires.

Le CHAL va également en 2019 adapter l'organisation du stationnement sur le site avec l'objectif de réserver des places à nos usagers au plus près de l'accès principal du Bâtiment. Une concertation est en cours en interne dans la perspective d'installer un contrôle d'accès au parking à l'entrée du site en accordant une période de gratuité pour les usagers de l'Hôpital.

Une grande attention est portée également à la qualité de l'accueil, de l'hébergement des résidents et à l'amélioration des conditions de travail des équipes au sein des EHPAD du CHAL.

Les travaux de mise à niveau des locaux se poursuivent à Ambilly. L'opération de reconstruction de l'EHPAD de Marnaz va démarrer en 2019, sur le terrain mis gracieusement à disposition par la Commune. Le choix du titulaire du marché de Conception Construction Maintenance vient d'être fait.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHAL va être reconstruit.

Il s'agit d'une opération d'un montant de 10.3 M€ qui bénéficie du soutien important de la Région Auvergne Rhône-Alpes et d'Annemasse Agglo qui apporte chacune 4 M€. Cette opération est menée en co-maîtrise d'ouvrage CHAL-Annemasse Agglo dans le cadre d'une convention signée en juillet 2018. La compétition pour le choix du Maître d'œuvre est lancée ; la pose de la 1ère pierre est prévue d'ici la fin de l'année pour une livraison du nouveau Bâtiment mi 2022.

Côté équipements de pointe et système d'information, le CHAL est actif.

C'est en janvier 2018 que la **TEPSCAN** du CHAL a été mis en service, venant compléter le plateau technique de la médecine nucléaire. Plus de 1 700 patients du territoire ont bénéficié au CHAL, en 2018, de cette technologie d'imagerie médicale utilisant des radioéléments « Béta plus » pour visualiser le fonctionnement des organes.

Le système d'information évolue fortement au CHAL et sur le territoire, dans le cadre de la convergence au niveau du GHT.

Un 2nd scanner sera installé sur le site fin 2019, avec un fonctionnement en partenariat avec les radiologues libéraux. **Le scanner actuel du CHAL** va être remplacé mi-2019.

Construire, se développer, pour des soins de qualité et d'excellence.

La qualité des prestations que le CHAL offre à la population, la qualité de ses organisations et de ses procédures sont au cœur de sa mission. Le CHAL a, et maintiendra, un haut niveau d'exigence en la matière. Très bien évalué par les experts de la Haute Autorité en Santé, le CHAL prépare d'ores et déjà la prochaine visite de Certification dite V2020 qui élargira l'évaluation de la qualité des prises en charge aux parcours des patients au sein des filières de soins du GHT. Il s'agira d'une Certification conjointe, menée à une date entre juin 2020 et juin 2021 avec l'ensemble des établissements membres du GHT.

Le dernier **Projet d'établissement** concernait la période 2013 à 2018. Un nouveau Projet d'établissement sera élaboré pour la **période 2019-2023**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe Hospitalier Léman Mont Blanc

Le GHT Léman Mont-Blanc réunit 7 établissements : l'Hôpital départemental de Reignier, l'Hôpital Andrevetan, l'Hôpital départemental Dufresne Sommellier, l'Établissement Public de Santé Mentale de la Roche sur Foron, les Hôpitaux du Mont-Blanc, les Hôpitaux du Léman et le CHAL qui en est l'établissement support.

Le Groupement est riche de plus de 6 000 professionnels dont 500 médecins, bénéficie de 2 800 lits et places d'hospitalisation, accueille chaque année plus de 100 000 patients en hospitalisation, 130 000 urgences et a un budget consolidé de près de 500 M€.

L'année 2018 a vu le renforcement de la stratégie de Groupe public, avec la mise en œuvre des axes prioritaires du Projet Médical et du Projet de Soins Partagés du GHT.

Le Projet Médical Partagé est l'épine dorsale du GHT.

Parmi les 16 filières de soins, 6 ont été identifiées prioritaires : Urgences, Oncologie, Chirurgie, Maternité, Soins de suite et Dépendance, Santé mentale.

Le GHT développe résolument ses actions de coopération et de mutualisation de moyens dans l'objectif de renforcer encore les filières de prise en charge des patients au sein du Groupe public, la qualité et la sécurité des parcours de soin comme leur fluidité, l'efficacité d'ensemble y compris pour les fonctions support.

Les établissements du GHT ont notamment acté la création d'une **Fédération Médicale Inter-Hospitalière pour les Urgences** pour promouvoir une dynamique d'équipe médicale commune, la constitution d'un **Groupement de Coopération pour la Cancérologie du territoire intégrant également les Villages Sanitaires de Haute Altitude**, pour renforcer encore notre coordination, développer nos moyens et offrir aux patients des parcours toujours plus fluides.

Un protocole d'**entraide pour la prise en charge des urgences traumatologiques** a été adopté pour cette saison hivernale, des **activités chirurgicales en cancérologie seront réparties entre les sites**, des **astreintes médicales communes** sont mises en place, une **offre coordonnée de consultations spécialisées** est organisée en complémentarité à Cluses par le CHAL et les HPMB.

Des rapprochements entre établissements sont également à l'œuvre dans une logique de forte solidarité et de soutien mutuel.

Après une période d'intérim de direction à l'Hôpital Dufresne Sommellier de La Tour, les deux établissements s'accordent pour mettre en place une Direction commune pour renforcer encore leur coopération avec notamment un projet d'unité de Soins palliatifs à concrétiser en lien avec l'ARS et une opération de travaux à lancer.

Une période d'intérim vient de s'ouvrir à l'Hôpital Départemental de Reignier ; la signature du marché pour la reconstruction de l'établissement sur un nouveau site mis à disposition gracieusement par la Commune est imminente.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ces avancées au niveau des coopérations témoignent du dynamisme, de l'ambition collective, de l'esprit de responsabilité des équipes des établissements du GHT ainsi que des élus du territoire dans l'objectif de renforcer encore la qualité et la sécurité des prises en charge, de mieux répondre durablement aux besoins des patients du territoire, de renforcer l'attractivité médicale et soignante de chacun des établissements, de mieux s'articuler avec la médecine de ville ainsi que les autres acteurs du Département et de la Région.

Le CHAL et le GHT Léman Mont Blanc bénéficient d'une grande attention et d'un fort soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Contacts :

Pour un complément d'information, contacter :

Emilie NOEL, Directrice adjointe, chargée de la communication : 04.50.82.24.09

Martial SAUNIER, Chargé de communication : 04.50.82.24.54